



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in KRYNEN (Jacques), ALTEROCHE (Bernard d') (dir.), *L'Histoire du droit en France. Nouvelles tendances, nouveaux territoires*, p. 583-592

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2965-1.p.0583](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2965-1.p.0583)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Sophie DÉMARE-LAFONT, « Bref éloge d'une discipline centenaire : l'assyriologie juridique »

L'assyriologie juridique est une discipline récente, dont l'essor depuis le début du XX^e siècle est retracé rapidement à travers les grandes figures qui l'ont traversée et le contexte académique et intellectuel qui l'a accompagnée.

Legal Assyriology is a recent discipline whose rise since the beginning of the twentieth century can be traced rapidly across a number of major figures, and the academic and intellectual context which accompanied it.

Emmanuelle CHEVREAU, « L'actualité du droit romain »

Depuis une vingtaine d'années, la science romanistique – française et étrangère – a enrichi l'étude historique du droit romain tout en manifestant son intérêt pour le contexte de mutations juridiques nationales et européennes en mettant en perspective enjeux juridiques contemporains et legs juridique romain.

For some twenty years, Roman expertise – both within and beyond France – has enriched the study of Roman law, whilst demonstrating an interest in national and European legal mutations which allows contemporary legal issues to be analysed in the light of Roman legal practice.

Christian LAURANSON-ROSAZ, « Les tendances actuelles de l'histoire du droit du premier Moyen Âge (V^e-XI^e siècle) »

L'histoire *des* droits du haut Moyen Âge n'oppose plus droit privé et droit public, droit romain idéalisé et droits barbares dégénérés. Conservant ses spécificités par la maîtrise d'un vocabulaire et de notions juridiques majeures,

elle utilise largement les sciences annexes comme l'anthropologie avec comme champs d'étude privilégiés les sources et la norme.

The legal history of the Middle Ages no longer opposes private law with public law or an idealised Roman law with the law of 'barbarians'. Preserving its specificity through the mastery of vocabulary and the major legalistic concepts, the discipline employs anthropologic methods to study the privileged fields of sources and norms.

Nicolas WAREMBOURG, « Romanisation du droit privé français (XII^e-XVIII^e siècle) »

La marque du droit romain sur notre législation est considérable. Mais, les rapports entre droit français et droit romain sont caractérisés par des attitudes contradictoires de rejet, – en raison de sa nature latine et impériale, – en même temps que d'admiration, – à cause sa perfection juridique.

The influence of Roman law on our legal system is considerable. However, the reports between French and Roman law are characterised by the contradictory attitudes of rejection – because of the Latin and imperialistic nature of Roman law – as much as admiration for its legal perfection.

Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET, « Histoire du droit canonique et des institutions de l'Église »

Centrant traditionnellement leurs recherches sur le droit canonique savant médiéval, les historiens du droit canonique, s'attachent aussi aux Temps modernes et œuvrent aux côtés des historiens de l'Église. Avec les publicistes, ils étudient également les relations entre religions et États dans le monde.

Although they traditionally focus their research on medieval canon law, here, historians of canon law apply themselves to the modern period, working alongside historians of the Church. Along with historians of public law, they also study global relations between religions and states.

Géraldine CAZALS, « Doctrine et pensée juridique, XII^e-XVIII^e siècle. La tentation globalisante »

Bénéficiant d'une reconnaissance institutionnelle croissante, l'histoire de la pensée juridique connaît d'importants développements. L'approche plurielle

et dynamique dont elle bénéficie sert de ce fait le renouvellement de certains schémas traditionnels, ainsi que des ambitions globalisantes.

Benefitting from growing institutional recognition, the history of legal thought has seen some significant developments. Its plural and dynamic approach has led to the renewal of traditional schemas, such as the globalising impulse.

Nader HAKIM et Fatiha CHERFOUH, « L'histoire de la pensée juridique contemporaine : hétérogénéité et expansion »

L'histoire de la pensée juridique contemporaine connaît une expansion liée aux nouveaux enseignements en la matière. La pluralité des dénominations et la variété des thèmes abordés par les travaux des juristes notamment les historiens du droit montrent une vitalité qui ne saurait dissimuler l'hétérogénéité des pratiques, des méthodes et des positionnements

The history of contemporary legal thought has seen an expansion thanks to new ways of teaching the subject. The plurality of denominations and the variety of themes dealt with by the work of lawyers, notably legal historians, reveals a vitality which the heterogeneity of practices, methods, and positions attests to.

Frédéric AUDREN, « Alma Mater sous le regard de l'historien du droit. Cultures académiques, formation des élites et identités professionnelles »

Au croisement des enjeux scientifiques, mémoriels et politiques, l'histoire des facultés de droit, en plein essor depuis quelques années, met en lumière l'activité des communautés académiques, la contribution de ces facultés à la construction d'une science juridique française et à la formation des élites.

Situated at the crossroads between science, testimony, and politics, the history of law faculties has taken off in recent years. It illuminates the activity of academic communities, the contribution of these faculties to the construction of French legal science, and the formation of elites.

Philippe NÉLIDOFF, « Une initiative au service du développement de l'histoire des facultés de droit : le Réseau Européen pour l'Histoire de l'enseignement du Droit »

Dans le prolongement du colloque organisé, en 2008, à Toulouse, sur l'histoire des facultés de droit de province au XIX^e siècle, a été constitué le Réseau Européen pour l'Histoire de l'Enseignement du Droit. Ce réseau vise à fédérer la recherche sur l'histoire contemporaine des facultés de droit.

Following the colloquium organised in Toulouse in 2008 on the history of provincial law faculties in the nineteenth century, the European Network for the History of Legal Teaching was established. This network aims to bring together research into the contemporary history of law faculties.

Jean-Louis HALPÉRIN, « Histoire comparée du droit »

Objet de recherche de dimension européenne, l'histoire comparée du droit a pénétré récemment en France, la thèse du *jus commune* ne s'adaptant pas facilement au contexte national. De la circulation du « modèle juridique français », la réflexion s'étend à une analyse globale des transferts de droits.

A research subject with a European dimension, comparative legal history has only recently been adopted in France, the thesis of jus commune being somewhat difficult to adapt to the national context. From the circulation of the 'French legal model', reflection extends to a global analysis of law transfer.

Jacques BOUINEAU, « L'histoire européenne des institutions »

Comprendre de l'intérieur les réalités institutionnelles et les constructions juridiques qui ont vu le jour en Europe entre le Haut Moyen Âge et la Guerre de 1914, avec pour objectif de mesurer les traits communs des pays européens et aussi leurs différences.

This contribution seeks to understand the institutional realities and legal constructions which emerged in Europe between the high Middle Ages and WWI, with the aim of assessing similarities and differences between European countries.

Sophie PETIT-RENAUD et Anne ROUSSELET-PIMONT, « Histoire des normes : l'émergence de la loi moderne »

À partir des années 80, une histoire renouvelée de la loi a associé celle-ci à la problématique de la construction de l'État. Les plus récentes recherches tendent à reconsidérer le modèle étatique de production du droit et préfèrent interroger la normativité intrinsèque de la loi.

From the 1980s, the new legal history became associated with the problematic of state construction. The most recent research tends to consider the state models of law production and interrogate the normative character of law.

François SAINT-BONNET, « L'histoire du droit constitutionnel »

Conservant sa dimension d'histoire des régimes politiques depuis la Révolution, l'histoire du droit constitutionnel s'intéresse aussi au contrôle juridictionnel de la loi et à la protection des droits et des libertés. Des travaux de grande importance montrent la vitalité de cette discipline ancrée dans l'histoire du droit.

Preserving its emphasis on the history of political regimes since the Revolution, the history of constitutional law is also interested in the juridical control of the law and the protection of rights and liberties. Work of great importance reveals the vitality of the discipline anchored in legal history.

Jean-Louis MESTRE, « L'histoire du droit administratif : la combinaison fructueuse de deux approches »

L'histoire du droit administratif s'est beaucoup développée depuis une quarantaine d'années, grâce à la combinaison de deux approches différentes. Elle a fait l'objet de thèses novatrices, d'ouvrages de synthèses et de nombreux articles. Elle est désormais enseignée dans de nombreuses universités.

The history of administrative law has developed a great deal in the last forty years thanks to the combination of two different approaches. The discipline is the object of innovative theses, overviews, and numerous articles. It is now taught in a number of universities.

Cédric GLINEUR, « L'histoire des finances publiques »

Dans le domaine des finances publiques, les historiens du droit ont apporté leur regard de juristes et leur maîtrise des techniques fiscales ou comptables, tant au niveau de la fiscalité proprement dite qu'à celui de la gestion publique ou du fonctionnement des juridictions financières.

In the domain of public finance, legal historians have applied their legal eye and mastery of fiscal or financial technique to the questions of taxation, public administration, and financial jurisdiction.

Éric GASPARIANI, « L'Histoire des idées politiques : état des lieux et perspectives »

Discipline ouverte du domaine de l'histoire du droit, l'Histoire des idées politiques est présente dans la plupart des cursus juridiques de l'enseignement supérieur. La tendance constatée dans les études d'Histoire des idées politiques est à l'ancrage au sein de la science juridique.

A broad-minded discipline within the domain of legal history, the history of political ideas features in the majority of higher education legal courses. The discipline situates itself at the heart of legal studies.

Xavier GODIN et Boris BERNABÉ, « Actualité de l'histoire de la justice »

Histoire juridique autant que politique de la procédure civile, le cours de la justice est dominé en France par la quête étatique d'un monopole juridictionnel à laquelle s'opposent des freins institutionnels ; tension obligeant la pensée et la pratique judiciaires à déborder le cadre de l'audience.

As much legal history as politics of civil procedure, law in France is dominated by the state quest for jurisdictional monopoly, and opposed by institutional obstacles ; this tension obliges legal thought and practice to go beyond the remit of its audience.

Claire BOUGLÉ, « Vitalité des recherches en histoire du droit criminel : éléments de preuves »

L'un des fleurons de la recherche en histoire du droit, l'histoire du droit pénal a conquis ces dix dernières années de nouveaux territoires spatio-temporels.

Cette contribution en propose un panorama qui permet de mesurer, à travers les travaux récents, l'épanouissement de cette discipline.

A key aspect of research into legal history, the history of penal law has conquered new spatiotemporal territories in the last ten years. This contribution paints a panorama which allows us to measure the flourishing of the discipline in relation to recent work.

Jean HILAIRE, « Les horizons de la recherche historique en droit des affaires »

Le droit des affaires offrira aux historiens de très larges horizons. Le poids de la codification s'estompera devant les conséquences de la mondialisation à replacer dans sa véritable perspective chronologique. La recherche réclamera aussi une grande connaissance de la vie juridique contemporaine.

Business law opens up a great many opportunities for historians. The weight of codification fades when considering the consequences of globalisation in a chronological perspective. Research results in an enhanced understanding of the contemporary legal situation.

David DEROUSSIN et Olivier DESCAMPS, « L'histoire du droit des obligations aujourd'hui, bilan et perspectives »

L'histoire du droit des obligations, labourée par les historiens du droit, est susceptible d'intéresser aussi bien l'historien de la société, de l'économie ou de la pensée. De nouvelles pistes de recherches (objets et méthodes) pourraient être empruntées, qui montreraient ainsi son intérêt pour tous.

The legal history of bonds, typically investigated by legal historians, can also interest social or economic historians and historians of ideas. New avenues for research (subjects or methods) could be adopted, which would further demonstrate its interdisciplinary appeal.

Virginie LEMONNIER-LESAGE, « Le droit de la famille »

La famille, pilier de la société, continue à intéresser les historiens du droit. Désormais, ils l'étudient à travers les actes de la pratique et avec une approche transdisciplinaire. Ils s'attachent à comprendre les origines des normes et à expliquer les évolutions récentes.

The family as cornerstone of society continues to interest legal historians. Nowadays, they study the family in terms of practices and in an interdisciplinary perspective. They seek to understand where certain norms come from and explain recent evolutions.

Florent GARNIER, « À la découverte du patrimoine culturel : perspectives juridiques et institutionnelles »

Le patrimoine culturel, depuis quelques années, est un objet d'enseignements et de recherches au sein des Facultés de droit, en particulier pour les historiens du droit. Les perspectives présentées ouvrent la voie à une possible histoire du droit du patrimoine culturel.

For several years, cultural heritage has been at the heart of teaching and research in law faculties, particularly for legal historians. The perspectives presented here suggest the possibility of a legal history of cultural heritage.

Pierre LEGAL, « Histoire du droit de l'environnement. De la protection environnementale à l'évolution du droit des biens »

La protection des ressources réapparaît en 1970. Cette nouvelle branche du droit intègre la notion de développement durable. Les transpositions de directives européennes interrogent les catégories de biens et la préservation de la terre, érigée en principe, tente d'infléchir concepts civilistes et politiques économiques.

The protection of resources reappears in 1970. This new branch of law encompasses the notion of sustainable development. The transposition of European directives interrogates the categories of property, and the preservation of the environment, established in principle, seeks to nuance certain concepts in civil law and political economics.

Antoine LECA, « Bilan de douze années de recherches en histoire du droit de la santé dans les facultés de droit françaises »

L'histoire du droit de la santé se développe avec l'étude de l'encadrement juridique des professions de santé, de leur déontologie et de leur monopole ainsi que l'histoire des institutions psychiatriques et du droit applicable au corps. Le premier manuel en langue française est attendu pour 2014.

The history of health law has developed by studying the legal framework of health professions, their ethical codes, and monopoly as well as the history of psychiatric institutions and the application of law to the body. The first French-language manual is expected in 2014.

Olivier VERNIER, « L'histoire du droit social »

L'histoire conjugée du droit du travail et du droit de la protection sociale s'amplifie à compter de 1990 avec une meilleure connaissance de l'Ancien régime et de nouvelles pistes sur le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e (affirmation du droit du travail et reconnaissance du droit à la protection sociale).

The joint history of employment and social protection law has grown since the 1990s with a better understanding of the ancien regime, nineteenth century, and the first half of the twentieth century (affirmation of employment law, and the recognition of the right to social protection).

Martial MATHIEU, « L'histoire des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de nouveaux territoires à conquérir »

En prolongeant l'analyse des notions philosophiques par celle de la garantie des droits et libertés par le droit positif, les historiens du droit ont fait émerger une matière à part entière, dont cette contribution s'attache à définir les contours.

By combining the analysis of philosophical notions with the study of the legal guarantee of rights and liberties, legal historians have created a new subject which this contribution seeks to outline.

Éric DE MARI et Florence RENUCCI, « Dépasser les frontières, déplacer le regard. Les enjeux de l'histoire du droit et des institutions coloniales dans les facultés de droit »

« Matière carrefour » l'histoire du droit colonial offre de vastes perspectives scientifiques. Celles-ci, questionnant l'historien du droit comme le spécialiste de droit contemporain, sont servies par la richesse des sources. Les recherches témoignent d'une matière en plein essor qui ne cesse de bénéficier de nouveaux outils de recherche.

Situated at a crossroads between disciplines, the history of colonial law opens up vast research opportunities for both the legal historian and specialist of contemporary law. These opportunities are complemented by an abundance of sources. Recent research testifies to a flourishing subject which continues to benefit from new research tools.

Soazick KERNEIS, « L'anthropologie juridique. Éloge d'un détour »

Qu'en est-il de l'anthropologie historique du droit aujourd'hui ? La contribution tente de dresser un bilan de la discipline et envisage la nécessaire émergence d'une anthropologie historique du droit.

What is the state of legal anthropology today ? The contribution seeks to draw up a survey of the discipline and focuses on the necessary emergence of an historical anthropology of law.

Pierre BONIN, « L'historiographie de l'histoire du droit, tendance récente et prochains territoires »

Collectivement, les historiens du droit ont longtemps été réticents face à l'histoire de leur discipline, compromise pendant la seconde guerre mondiale. En 2005 les journées de la SHD à Toulouse ont brisé le tabou, et l'histoire de l'histoire du droit bourgeoise aujourd'hui dans bien des directions.

Collectively, legal historians have tended to display reticence faced with the history of their discipline, somewhat compromised during WWII. In 2005, the SHD at Toulouse broke this taboo and the history of legal history is now flourishing in many directions.

Laurent REVERSO, « Panorama et perspectives de la recherche doctorale en Histoire du droit »

À partir d'un corpus de 293 thèses qualifiées entre 2000 et 2013 cette contribution étudie statistiquement les domaines de recherche, les périodes étudiées, les universités de soutenance ainsi que les directeurs de recherche. Elle envisage aussi la question centrale de la durée des thèses.

From a corpus of 293 theses awarded between 2000 and 2013, this paper produces a statistical analysis of research fields, periods, and universities, as well as research directors. It also investigates the key issue of the duration of theses.